

COMPTE RENDU DU CTL DU 9 JANVIER 2014

Ordre du jour

- Approbation du PV des CTL des 8 et 17 octobre 2013
- Départementalisation du suivi des procédures collectives
- Emplois
- Horaires de Luzech
- Ponts naturels 2014
- Questions diverses

Nous avons lu la déclaration liminaire suivante:

Madame La Présidente,

Le début d'année est traditionnellement la période des vœux. La période au cours de laquelle on se souhaite santé, bonheur et prospérité.

Pourtant, au vu de l'ordre du jour, cette année part assez mal. Quand on lit vos vœux au département, Madame la Directrice, on n'est guère rassuré.

L'ambiance générale du pays n'est pas à l'optimisme, même si le Président de la République s'est montré confiant lors de ses vœux au pays, il a surtout promis au patronat de nouvelles exonérations de cotisations sociales (pour relancer la compétitivité et blablabla), il nous a surtout promis des baisses de salaires (par le biais d'un moindre financement de notre sécurité sociale), une aggravation de nos conditions de travail (par le biais de la « maîtrise des dépenses publiques » - comme c'est bien dit) et enfin la guerre partout et tout le temps... on a une belle armée, il faut bien s'en servir !

Pour notre département, on est bien à l'unisson de la tristesse générale. Le conseil général a joué au boucher avec la réforme de la carte des cantons. La réforme de la carte intercommunale en vient à constituer de grosses structures ingérables qui font plus penser aux arrondissements d'avant guerre qu'à un nouvel échelon de la démocratie locale.

Et la DDFIP dans tout ça ?

La centralisation des procédures collectives nous est annoncée après les résultats, forcément positifs des expérimentations. On éloigne un peu plus le contribuable du service... s'agissant des entreprises le pli avait déjà été pris. Bien malin, le chef d'entreprise qui s'y retrouvera... sans l'aide d'un comptable hors de prix.

Là aussi, on décline...

Avec un zèle qui vous honore mais tout de même !

7 emplois perdus cette année. La répartition entre les services laisse tout de même songeur.

Pourquoi retirer deux emplois aux Trésoreries de Gramat et de Lacapelle-Marival alors que ces services ont bénéficié d'une cinquantaine de jours de dépannage en 2013. A priori, on peut penser que ces postes connaissent déjà des difficultés. Leur retirer un emploi à chacun ne fera que les accroître.

Pourquoi retirer 2 emplois au SIE de Cahors alors que les agents de ce service accumulent déjà les heures supplémentaires et gonflent leur CET.

On pourrait ainsi continuer la liste.

Là aussi, on ne va pas se raconter d'histoires, nous refuserons d'en parler ici, mais il aurait été normal que nous disposions du TAGERFIP et pas seulement de la liste des têtes qui tombent.

Nous notons juste que le Lot est l'un des rares départements à ne pas connaître de suppressions de postes en catégories A et A+. C'est sans doute la preuve qu'il n'y en a pas assez.

Pour le reste, la saignée continue...ça fait 98 emplois perdus dans le Lot depuis 14 ans. soit une baisse de 25% des effectifs depuis 2000. Il en manque juste deux pour atteindre les 100... Vous n'êtes pas loin, Madame la Directrice, de l'objectif symbolique mais, sauf à ce que la gauche arrive au pouvoir, vous l'atteindrez l'an prochain.

Concernant enfin la notation, nos craintes se confirment... le recours hiérarchique est bien un filtre entre la demande de l'agent et la CAPL. Une manière comme un autre de squeezer le dialogue social.

Cette année commence mal, nous formons juste le vœux qu'elle ne continue pas comme ça. Et nous savons que c'est possible, il reste encore 356 jours pour faire de 2014 une année de progrès.

Approbation du PV des CTL des 8 et 17 octobre 2013

Unanimité

Départementalisation du suivi des procédures collectives

M. Gelifier a présenté le projet de départementalisation du suivi des procédures collectives. Il justifie ainsi le transfert d'un emploi du SIE de Cahors vers le PRS qui sera chargé de cette mission.

Il précise que ce transfert ne concerne que les produits fiscaux.

Section du Lot du Syndicat National CGT Finances Publiques

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/46/>

Courrier électronique: cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

Les autres produits concernés par ces procédures continueront à être suivi comme auparavant.

Vote contre à l'unanimité des organisations syndicales.

Commentaires

Ce transfert ne correspond à rien d'utile, ne décharge pas les SIE puisqu'ils perdent plus d'emploi que de tâches, et très anecdotiquement les SIP, les autres services ne verront pas la différence. Voilà une réforme dont on aurait pu se passer. Même la directrice en a convenu... mais voilà la DGFIP a décidé que ce serait bien... donc...

Mais c'est toujours aussi inutile.

Emplois

Les organisations syndicales ont décidé de ne pas participer au débat sur les suppressions d'emplois. Une présentation des suppressions a été faite. Les organisations syndicales ont voté contre ce projet à l'unanimité.

Commentaires

Là aussi, les organisations syndicales ayant unanimement voté contre, un nouveau CTL sera convoqué le 17 janvier.

Horaires de Luzech

Le projet de réduction des horaires de la Trésorerie de Luzech est présenté par Mme Defresne, en précisant, d'une part, qu'il s'agit d'une demande des agents et, d'autre part, que les élus n'ont fait aucune remarque.

Nous avons refusé ce que nous considérons comme un recul du service public (4 heures d'ouverture hebdomadaire en moins !)..

Vote: CGT + SNUI = Contre / FO = Abstention

Ponts naturels 2014

Les résultats de la consultation organisée par l'administration nous sont présentés. Le classement des choix guide le choix de la directrice qui retient le 26/12, le 02/05 et le 09/05. Le 30 mai et le 10 novembre ne sont pas retenus. Elle nous précise qu'elle n'en retient que trois sur instruction de Bruno BEZARD.

Nous présentons le résultat de notre enquête. Sur 100 collègues qui nous ont répondu, seuls 2 ne veulent pas le 10 novembre, les autres veulent prendre tous les jours.

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité.

Questions diverses

Révision foncière

La réunion de la commission de révision est reportée à après les élections. Les noms des élus participants changeront de ce fait. Ce retard reporte la date de mise en œuvre de la réforme au 01/01/2016.

Changement d'affectation des Inspecteurs.

En vue de la préparation du prochain mouvement de mutation, les inspecteurs d'origine GP en poste dans les SIP sont administrativement reclassés dans la filière fiscale.

Bilan de la notation 2013

Les informations fournies montrent que ce nous craignons lors de la mise en place du système. Le recours obligatoire devant l'autorité hiérarchique en cas de recours de notation constitue bien un filtre entre la demande de l'agent et la CAP, instance au cours de laquelle les organisations syndicales peuvent défendre le dossier.

Fusion MMR/Audit

Les missions maîtrise des risques et les missions d'audit fusionnent pour « consolider les synergies »... et intègre aussi la CQC (qui dépend du pôle GP). Ce projet purement technocratique vise surtout à faire du vent avec peu de chose, puisqu'il nous a été annoncé que chaque unité de ce service fusionné conserverait son autonomie... Il faudra sans doute un ou deux A+ supplémentaires pour piloter ce nouveau service.

Boucle téléphonique du SIP de Cahors

Plusieurs collègues du SIP se plaignent de la boucle téléphonique. A la demande des organisations syndicales, cette boucle sera revue afin de mieux guider les usagers vers le bon service.

Indemnité de caisse à la Trésorerie de Souillac

L'indemnité de caisse que percevaient les agents de cette Trésorerie a été supprimée alors que le nombre théorique d'agents n'a pas changé. Considérant que cette suppression n'est pas justifiée et constitue une vexation pour ces agents qui doivent compenser un départ en retraite non remplacé, nous avons demandé son rétablissement. Le Directrice a accepté de revoir la question.

Licence Word/Excel

L'administration cherche à généraliser Libreoffice. Or de nombreuses applications nationales sont adossées à la suite de Microsoft. La Directrice indique que la suite Office sera maintenu sur les postes de travail pour lesquels ce sera nécessaire.